



Votre moyen de paiement dans les restaurants universitaires

**La carte de paiement Izly
est le moyen de paiement privilégié
elle atteste de votre statut d'étudiant
ou de personnel qui vous fait bénéficier
du tarif subventionné
(3.30€ pour les étudiants)**

ETUDIANT

A défaut de l'usage de votre carte Izly, **pour tout paiement en espèces**, vous devez justifier de votre statut d'étudiant.

2 solutions :

- présentation de votre carte d'étudiant de l'année en cours
- présentation d'une attestation de scolarité de l'année en cours assortie d'une pièce d'identité

L'absence de justificatifs de statut entrainera l'application d'un tarif non subventionné (7,15 €).

PERSONNEL

Seul l'usage de la carte Izly justifie de l'application de tarifs subventionnés (selon votre indice de rémunération).

Le paiement en espèces entrainera l'application du tarif non subventionné (7,15 €).

